



POUR DÉCISION

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET DU BUDGET
POUR L'EXERCICE EN COURS (2010)**

et

**PROPOSITIONS DE PROGRAMME ET BUDGET POUR L'EXERCICE
2011**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport sur l'exécution du programme et du budget pour l'exercice en cours (2010).....	4
Propositions de programme et budget pour l'exercice 2011	8
Notes explicatives:	9
Recettes	9
Frais fixes.....	11
Frais variables	16
 Annexes documentaires	
Tableau synoptique des prévisions budgétaires pour 2010 et 2011.....	19
Nombre de participants par secteur d'activité et par région	20
Recettes prévues en 2010 par source de financement.....	21
Recettes prévues en 2011 par source de financement.....	22
Résumé comparatif des ressources en personnel pour 2010 et 2011.....	23
Ressources en personnel par grade et par unité organique pour 2011.....	24

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET DU BUDGET POUR L'EXERCICE EN COURS (2010)

Introduction

1. Suivant les dispositions de l'article 8 du Règlement financier du Centre, on trouvera ci-après un rapport sur l'exécution du programme et du budget pour l'exercice 2010. Comme il est de tradition, ce rapport est présenté sous forme résumée et reflète les dernières prévisions portant sur l'exécution du programme ainsi que le résultat d'exploitation escompté pour l'exercice en cours, dont le Conseil a approuvé le programme et le budget à sa 71^e session tenue en novembre 2009 (CC 71/2/Add.1 (rev.)). Il y est tenu compte de toutes les activités de formation exécutées ou en cours, et de tous les facteurs financiers connus à la fin du mois de juin 2010, ainsi que des facteurs financiers estimatifs pour le reste de l'année. Les détails concernant les activités de formation prévues figurent dans le Rapport du Directeur.
2. Les détails des activités de formation réalisées ou prévues en 2010 peuvent être trouvés à l'adresse www.itcilo.org/board et des copies sur papier seront disponibles dans la salle de réunion. Les annexes II et III présentent les chiffres et les indicateurs relatifs au programme de l'année 2010 tel qu'il a été établi en juin 2010. Ces données revêtent à ce jour un caractère provisoire, un certain nombre d'activités supplémentaires pouvant encore être exécutées dans le courant de l'année, tandis que d'autres pourraient être reportées ou annulées en fonction d'événements imprévus. Les tableaux reflètent cependant, aussi fidèlement que possible, l'ensemble des données relatives aux diverses activités de formation du Centre, à savoir les cours de formation en groupe à Turin et sur le terrain, les programmes de formation à distance, ainsi que les projets de recherche et de développement, les services de conseils et les publications.

RECETTES

Chapitre I (contributions volontaires)

3. L'Organisation internationale du Travail a apporté en 2010 une contribution de 2 819 000 EUR (3 805 000 USD) aux frais d'exploitation du Centre.

La contribution de l'Italie pour un montant de 7 850 000 EUR a été inscrite au budget. Au moment de rédiger ce rapport, l'intégralité de la contribution a été encaissée.

La contribution du gouvernement de la France a été inscrite au budget pour un montant de 100 000 EUR. Au moment de rédiger ce rapport, cette somme n'avait pas été encaissée.

La contribution de la Région Piémont (Italie) a été inscrite au budget pour un montant de 400 000 EUR. Au moment de rédiger ce rapport, cette somme n'avait pas été encaissée.

En outre, la Ville de Turin a décidé de verser une contribution volontaire de 500 000 EUR pour couvrir toutes les dépenses d'entretien extraordinaires qui pourraient être nécessaires au Centre. Au moment de rédiger ce rapport, cette somme n'avait pas été encaissée.

4. Les recettes totales provenant des contributions volontaires inscrites au budget s'élèvent à 11 669 000 EUR.

Chapitre II (recettes propres et utilisation de l'excédent)

5. Les recettes totales provenant du programme d'activités révisé pour 2010 devraient atteindre un montant de 26 800 000 EUR. Ce montant se répartit entre les formations de groupe et services de conseil et les publications.

6. On trouvera en annexe documentaire III une ventilation détaillée par source de financement des recettes prévues provenant du programme d'activités après révision.

7. Les recettes accessoires prévues au titre du poste 20a du budget sont estimées à 1 200 000 EUR.

8. Point 21, utilisation des excédents d'exploitation de 2006 et 2007. En 2010, un montant de 327 000 EUR a été transféré des réserves vers les recettes, ventilé comme suit:

a) Conformément à l'article 7, paragraphe 4 du Règlement financier du Centre, le Directeur a décidé de prélever sur l'excédent de 2006 un montant de 588 000 EUR pour financer deux postes P4, ainsi que les dépenses d'exploitation connexes, afin de développer et promouvoir les activités dans les domaines suivants: a) Emploi et

développement des compétences, et b) Migration, travail forcé et traite des êtres humains. Cette affectation représente 231 000 EUR pour 2010.

b) En outre, le Bureau du Conseil s'est réuni à Genève le 7 mars 2008 et a approuvé, entre autres, le prélèvement de 300 000 EUR de l'excédent d'exploitation de 2007 annoncé par le Trésorier, pour le recrutement d'une personne capable de galvaniser la capacité du Centre à organiser un programme de formation permanent pour le personnel du BIT. Cette affectation représente 96 000 EUR pour 2010.

Cela donne un total de 327 000 EUR, imputé aux recettes au point 21 et aux dépenses aux points 22, 23 et 29.

9. Ainsi, les recettes propres prévues au chapitre II du budget devraient atteindre un montant de 28 237 000 EUR.

FRAIS FIXES

10. Les frais fixes ont été réestimés à 21 473 000 EUR et se ventilent comme suit:

	EUR
Frais de personnel	14 273 000
Frais non afférents au personnel	7 200 000
Total	21 473 000

11. Cette estimation est inférieure de 5,4% au budget originel.

FRAIS VARIABLES

12. Les frais variables sont estimés à 18 100 000 EUR sur la base de la dernière révision du programme d'activités pour 2010. Ils se rapportent aux frais de mise en œuvre des activités spécifiques du Centre tels que les honoraires des conférenciers, le matériel didactique, les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des participants, la formation extra-muros, etc., et varient en fonction du volume, du contenu ainsi que des modalités d'exécution de ces activités. Les prévisions budgétaires sont basées sur le postulat que les frais variables seraient intégralement couverts par les activités spécifiques auxquelles ils se rapportent.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

13. Les prévisions budgétaires révisées pour 2010 indiquent que les recettes atteindront 39 996 000 EUR contre 39 573 000 EUR de dépenses, d'où un excédent d'exploitation de 423 000 EUR. Cet excédent est le résultat de la combinaison de la

hausse des recettes propres et de l'application de toute une série de mesures de réduction des coûts présentées au Bureau du Conseil lors de sa réunion de janvier 2010 afin de combler le déficit budgétaire prévu à l'origine et approuvé par le Conseil en novembre 2009. Des fonds additionnels apportés par l'OIT en 2009 ont également aidé à alléger le déficit prévu en 2010 à travers la libération de fonds non réservés à utiliser en 2010. Ces mesures de réduction des coûts sont présentées dans le rapport du Directeur (document CC 72/1).

PROPOSITIONS DE PROGRAMME ET BUDGET POUR L'EXERCICE 2011

Introduction

14. Conformément aux dispositions de l'article 4 du Règlement financier du Centre, les propositions de programme et de budget pour l'exercice 2011 figurent ci-après. Les propositions de budget sont ventilées par chapitre et par poste dans l'annexe documentaire I ci-jointe, y compris les dernières prévisions concernant l'exercice 2010 et la situation réelle pour l'année 2009. On peut rappeler brièvement que les recettes sont subdivisées en contributions volontaires (chapitre I) et recettes propres en fonction des financements disponibles (chapitre II), et que les dépenses sont regroupées en deux catégories distinctes: les frais fixes inhérents à la structure du Centre (chapitre III) d'une part, et les frais variables liés au volume d'activités (chapitre IV).
15. Les hypothèses suivantes ont servi de base à l'élaboration des propositions de programme et de budget:
- a) le programme comprend les activités déjà inscrites au calendrier de l'année 2011 pour lesquelles le financement est acquis, ainsi que celles dont les négociations en cours ou imminentes comportent des chances d'aboutissement raisonnables;
 - b) les activités négociées avec les bailleurs de fonds devraient couvrir leurs frais variables et dégager une contribution adéquate aux frais fixes du Centre;
 - c) le taux d'inflation moyen en Italie ne devrait pas dépasser 2,5%.
16. Les propositions de budget pour 2011 peuvent se résumer comme suit:

	EUR
<hr/>	
Recettes	
Contributions volontaires	11 466 000
Recettes propres	28 000 000
Utilisation de l'excédent de 2009	500 000
Total recettes	<hr/> 39 966 000
Dépenses	
Frais fixes	21 736 000
Frais variables	18 200 000
Total dépenses	<hr/> 39 936 000
<hr/>	
Résultat d'exploitation prévu	30 000
<hr/>	

Notes explicatives

RECETTES

Poste 10

(Organisation internationale du Travail)

Le programme et budget préliminaire de l'Organisation internationale du Travail pour l'exercice biennal 2010-2011 prévoit un montant total de 7 610 000 USD au titre de contribution aux frais de fonctionnement du Centre pour la même période. Le montant de 3 116 000 EUR (3 805 000 USD) inscrit au poste 10 des prévisions budgétaires du Centre représente donc la contribution de l'OIT pour l'exercice financier 2011.

Poste 11

(Gouvernement italien)

L'article 1 de l'Accord signé en décembre 1983 par l'OIT et le gouvernement de l'Italie stipule que « le gouvernement italien s'engage à participer au budget du Centre, pour la partie relative aux frais généraux, par une contribution annuelle qui tiendra compte à la fois des besoins du Centre au titre desdits frais généraux et de la contribution annuelle versée par l'Organisation internationale du Travail pour le financement du Centre ». Aux termes de l'article 2 du même Accord, une Commission mixte composée de représentants du Centre et du gouvernement de l'Italie est chargée de « procéder à une évaluation des besoins du Centre au titre de ses frais généraux pour l'année suivante et exprimer un avis sur le montant de la contribution du gouvernement italien au Centre pour l'année en question sur la base des critères établis à l'article 1 de l'Accord... ».

Bien que la Commission mixte doive encore se réunir et fixer la contribution pour 2011, un montant de 7 850 000 EUR est prévu, sur la base des contributions historiques reçues de l'Italie pour les frais généraux du Centre.

Poste 12

(Gouvernement français)

Le gouvernement français devrait verser une contribution volontaire au budget du Centre. Cette contribution s'élève à 100 000 EUR.

Poste 13

(Région Piémont)

La Région Piémont devrait verser une contribution volontaire au budget du Centre de 400 000 EUR.

Poste 14

(Ville de Turin)

La Ville de Turin a signé avec le Centre un accord aux termes duquel elle s'engage à apporter 500 000 EUR pour les trois années 2009-2011, afin de couvrir le coût du gros entretien qui a été inscrit au budget du Centre. Au vu des contraintes budgétaires auxquelles la Ville de Turin doit faire face, il convient de ne pas prévoir cette recette en 2011.

Poste 20 (Recettes provenant d'activités spécifiques)

Ce poste se rapporte à toutes les recettes prévues au titre du programme d'activités pour 2011. Le montant est estimé à 26 600 000 EUR pour l'exercice.

Un tableau détaillé reflétant les recettes prévues par source de financement est fourni à l'annexe documentaire IV ci-jointe.

Poste 20a (Autres recettes)

Les recettes prévues au titre de ce poste sont estimées à 1 400 000 EUR et se rapportent pour l'essentiel aux intérêts gagnés sur les loyers des locaux et des installations du campus, ainsi qu'à la contribution estimée aux coûts fixes du Centre qui sera versée par l'École des cadres du système des Nations Unies et par l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

Poste 21 (Utilisation de l'excédent de 2009)

Conformément à l'article 7, paragraphe 4 du Règlement financier du Centre, le Directeur a décidé de prélever sur l'excédent de 2009 un montant de 500 000 EUR pour financer les activités en 2011, prélèvement approuvé par le Bureau du Conseil lors de la réunion du 24 septembre 2010 à Genève. Cet apport devrait générer quelque 500 000 EUR de plus en recettes provenant des activités de formation, ce qui compenserait en partie la perte due à la réduction attendue de la contribution volontaire italienne en 2011.

Les frais pour 2011 ont été inscrits aux postes 33 à 39.

FRAIS FIXES

Poste 22

(Personnel)

Ce poste se rapporte aux ressources en personnel nécessaires à la conception, à l'exécution et à l'appui technique et administratif du programme d'activités. Il n'inclut pas le personnel recruté sous contrat de courte durée ou de collaboration extérieure et engagé directement dans la mise en œuvre d'activités de formation spécifiques. Les prévisions de dépenses dérivant de cette dernière catégorie de personnel font partie des frais variables et sont par conséquent incluses dans le poste 33 (personnel temporaire) des propositions de budget. Les frais de personnel sont estimés à partir d'un coût moyen calculé pour chaque grade dans la catégorie des services organiques et catégories supérieures et dans la catégorie des services généraux. Le facteur « coût moyen » comprend tous les éléments de coût prévus dans le Statut du personnel du Centre, ainsi qu'une provision destinée à couvrir le montant des indemnités dues au personnel en cas de cessation de service, tel que le prescrit l'article 13 du Règlement financier du Centre.

Le niveau total des ressources est estimé à 149/07 années de travail pour un coût global de 14 944 000 EUR, qui est ventilé comme suit:

	EUR
Catégorie des services organiques et catégories supérieures	7 542 000
Catégorie des services généraux	7 242 000
Frais connexes	160 000
Total	14 944 000

Les ressources en personnel prévues ainsi que le coût correspondant sont détaillés dans les annexes documentaires V et VI.

Catégorie des services organiques et catégories supérieures

Les frais prévisionnels se montent à 7 542 000 EUR pour un total de 55/01 années de travail. Une provision a été incluse au titre d'une augmentation prévue de 2,5% des barèmes des traitements en janvier 2011. Le tableau ci-après reflète les coûts moyens (calculés sur la base des coûts réels) se rapportant aux différents grades de cette catégorie de personnel.

Grade	Coût standard (basé sur le coût réel) annuel en EUR
D.2	211 500
D.1	175 000
P.5	162 400
P.4	133 200

Catégorie des services généraux

Les frais prévisionnels se montent à 7 242 000 EUR pour un total de 94/06 années de travail. Les estimations incluent une provision correspondant à une augmentation de 2,5% en novembre 2011 liée à l'augmentation des barèmes des traitements. Le tableau ci-après reflète les coûts moyens (calculés sur la base des coûts réels) se rapportant aux différents grades de cette catégorie de personnel.

Grade	Coût standard (basé sur le coût réel) annuel en EUR
G.7	112 300
G.6	97 300
G.5	81 200
G.4	68 000
G.3	54 400

Par ailleurs, sont prévus les frais connexes suivants:

	EUR
a) Perfectionnement du personnel	100 000
b) Heures supplémentaires	14 000
c) Personnel temporaire pour la mise en œuvre des normes IPSAS	40 000
d) Contribution aux frais du Comité du Syndicat du personnel	6 000
Total	160 000

Poste 23**(Collaborateurs externes)**

Cette rubrique comprend deux groupes de collaborateurs externes:

	EUR
a) Service médical	123 000
b) Consultants, y compris contrats de service	330 000
Total	453 000

Service médical

Ce service fournit une assistance médicale aux participants aux activités de formation. Il fournit également des services et des avis médicaux à la demande de la Direction dans tous les cas où ceux-ci sont requis par les procédures administratives du Centre. Ces

services sont assurés par plusieurs médecins exerçant sous forme de vacations. Les médecins sont assistés par des infirmières qui sont des fonctionnaires du Centre et dont le coût est par conséquent inclus dans le poste 22 du budget sous la rubrique « Frais de personnel ».

Consultants, y compris contrats de service

Il s'agit pour l'essentiel de consultants ou de sociétés de consultance engagés en vue d'élaborer et de développer de nouveaux programmes et de mettre au point du matériel didactique destiné aux activités de formation. Cet élément de coût se rapporte également aux services fournis pour la mise en œuvre des normes IPSAS et aux services destinés à renforcer la promotion et l'appui des programmes.

Poste 24

(Bâtiments)

Les activités du Centre se déroulent au sein du campus qui se compose d'un terrain d'une superficie de quelque 100 000 mètres carrés comportant un ensemble de 21 pavillons (y compris le pavillon Piemonte, dont la rénovation s'est achevée en juillet 2010) abritant les salles de cours, les laboratoires, les services hôteliers ainsi que les bureaux. Les constructions et les installations sont la propriété de la Ville de Turin, qui les loue au Centre pour une somme symbolique. Aux termes de la Convention signée le 29 juillet 1964, les grosses réparations ainsi que certains travaux d'entretien tels que le ravalement des façades, la réparation des dommages causés par les intempéries, l'entretien des parcs et de la voirie, etc., sont à la charge de la Ville de Turin. Par contre, les frais d'exploitation et d'entretien courants sont à la charge du Centre. Les frais prévisionnels s'élèvent à 1 815 000 EUR et se ventilent comme suit:

	EUR
a) Chauffage	490 000
b) Éclairage	450 000
c) Nettoyage	230 000
d) Entretien et réparations	575 000
e) Eau et gaz	70 000
Total	1 815 000

Poste 25

(Transports et communications)

Ce poste comprend tous les frais de transport, d'affranchissement, de téléphone, de télécopie et de communication. Les prévisions de dépenses se subdivisent ainsi:

	EUR
a) Timbres-poste et télécommunications	207 000
b) Frais de transport et entretien des véhicules	236 000
Total	443 000

Poste 26 (Services extérieurs spécialisés)

Les frais prévisionnels concernant les services extérieurs spécialisés sont les suivants:

	EUR
a) Services de gardiennage	390 000
b) Honoraires des commissaires aux comptes	90 000
c) Autres contrats de service	50 000
d) Divers	10 000
Total	540 000

L'élément a) représente le coût du gardiennage diurne et nocturne du campus. Ce service est assuré par une firme spécialisée employant des vigiles assermentés. L'élément b) correspond au coût des services fournis par les commissaires aux comptes prévus dans le Règlement financier du Centre. L'élément c) se rapporte au coût des services sous-traités liés aux services des ressources d'apprentissage et d'information. Enfin, l'élément d) sert à faire face, en 2011, au coût prévu pour des consultants techniques et juridiques.

Poste 27 (Services fournis par l'OIT)

Ce poste recouvre le coût des services fournis par le siège de l'OIT, tels que la vérification intérieure des comptes et l'assistance du Service des prestations et des Services juridiques. Les dépenses prévues s'élèvent 220 000 EUR.

Poste 28 (Réunions officielles)

Le coût des réunions officielles est estimé à 120 000 EUR et se subdivise comme suit:

	EUR
a) Conseil du Centre	70 000
b) Comités sur les activités de formation pour les employeurs et de la formation syndicale	45 000
c) Divers	5 000
Total	120 000

Ce montant inclut le coût des voyages et des indemnités de subsistance, les frais d'interprétation de la session du Conseil, ainsi que de traduction et de reproduction des documents.

Poste 29 (Missions et représentation)

Ce poste se rapporte à toutes les missions de nature technique visant à promouvoir les activités du Centre et à maintenir des liens étroits tant avec l'OIT qu'avec les autres institutions des Nations Unies. Il comprend également, pour une faible part, les missions de nature générale permettant de maintenir les contacts nécessaires entre les services administratifs du BIT et du Centre. Enfin, il comporte une provision destinée à couvrir le coût des invitations de visiteurs officiels faites dans l'intérêt du Centre. Le montant total prévu au titre de ce poste s'élève à 350 000 EUR.

Poste 30 (Ressources bibliothéconomiques et didactiques)

Il s'agit de toutes les ressources bibliothéconomiques et didactiques telles que les livres et les revues spécialisées pour le Service des ressources d'apprentissage et d'information. Les besoins correspondants sont estimés à 34 000 EUR.

Poste 31 (Amortissement des immobilisations)

Conformément à l'article 14, paragraphe 4, du Règlement financier du Centre, une dotation aux amortissements est prévue pour toutes les immobilisations du Centre énumérées ci-dessous:

- mobilier et matériel de bureau,
- matériel roulant,
- équipement audiovisuel,
- matériel informatique (à l'exception des ordinateurs personnels et de leurs imprimantes, qui sont passés en charge l'année de leur achat),
- matériel de reprographie,
- équipement résidentiel.

La dotation aux amortissements est estimée à 590 000 EUR, compte tenu d'un investissement prévu de 528 000 EUR en 2011 afin de renouveler le matériel obsolète et véhicule de service.

Poste 32 (Autres frais fixes)

Ce poste s'élève à 2 227 000 EUR et se divise en coûts informatiques et technologiques (1 706 000 EUR) et autres frais d'exploitation (521 000 EUR).

Coûts informatiques et technologiques

Les coûts informatiques et technologiques autrefois inclus aux postes 25, 26 et 32, sont maintenant regroupés au poste 32 en vue d'une

meilleure appréciation des investissements effectués dans les technologies de la formation, l'automatisation des opérations et les systèmes informatiques.

	EUR
a) Internet	146 000
b) Maintenance du matériel informatique	294 000
c) Logiciels d'application, licences et maintenance	823 000
d) Consommables informatiques	144 000
e) Matériel et logiciels	299 000
Total	1 706 000

Autres frais d'exploitation

	EUR
a) Entretien et réparation du matériel	133 000
b) Papeterie et fournitures de bureau	40 000
c) Reprographie	60 000
d) Assurances vol incendie et responsabilité civile	55 000
e) Information publique	30 000
f) Matériel consommable	46 000
g) Frais financiers	45 000
h) Enlèvement des ordures	80 000
i) Divers	32 000
Total	521 000

FRAIS VARIABLES

Poste	Intitulé	EUR
33	Personnel temporaire	8 900 000
34	Missions	830 000
35	Indemnités de subsistance des participants	2 800 000
36	Voyages des participants	2 100 000
37	Enseignement extra-muros	10 000
38	Livres, matériel didactique et autres fournitures	160 000

39	Autres frais variables	3 100 000
39a	Autres coûts liés aux autres recettes	300 000
Total		18 200 000

Le tableau ci-dessus reflète une estimation des frais variables ventilés par type de dépense. Il est rappelé que les frais variables se rapportent exclusivement à la mise en œuvre des activités spécifiques du Centre. Ce programme évolue durant l'année budgétaire selon la disponibilité des financements. Ainsi, le niveau des frais variables évolue lui-même en fonction du programme d'activités, de même qu'il est susceptible de variations compte tenu de la diversité des facteurs de coût qui caractérise la mise en œuvre des activités. Une série de notes illustrant la nature des frais se rapportant à chacun des postes budgétaires indiqués dans le tableau ci-dessus figure ci-après.

Poste 33

Ce poste se rapporte:

- a) au personnel recruté sous contrat de courte durée, ou de durée déterminée lié à des projets de formation spécifiques d'une durée d'un an ou plus, conformément à l'article 1.2 c) troisième point du Statut du personnel, pour aider temporairement à la mise en œuvre d'une ou plusieurs activités bien définies;
- b) aux conférenciers recrutés au moyen de contrats de collaboration extérieure;
- c) aux autres collaborateurs extérieurs, tels que les interprètes, les traducteurs et les professeurs de langue pour les cours donnés aux participants.

Poste 34

Il s'agit de missions de sélection, de préparation, d'accompagnement pendant les visites d'études, et d'évaluation ou de suivi effectuées dans le cadre d'activités spécifiques du Centre.

Poste 35

Ce poste couvre tous les frais de séjour des participants au Centre et en dehors du Centre lors de la formation extra-muros. Il comprend notamment:

- a) la pension complète;
- b) le blanchissage du linge et de la literie;
- c) l'argent de poche;
- d) les activités récréatives telles que les excursions, les soirées culturelles et les visites de musées.

Poste 36

Les frais prévus au titre de ce poste ont trait:

- a) au voyage principal des participants, par avion, depuis leur pays d'origine et retour;

-
- b) au voyage des participants pendant les visites d'études, en avion, train ou autocar;
- c) à l'excédent de bagages lors du voyage de retour des participants dans le cas où le financement est expressément prévu.
- Poste 37** Il s'agit du coût de l'enseignement dont bénéficient les participants dans le cadre de placements auprès d'institutions gouvernementales et privées.
- Poste 38** Ce poste couvre la fourniture de livres et de matériel didactique ou autre aux participants, dans le cadre des activités de formation.
- Poste 39** Ce poste se rapporte à la production et à la fourniture de moyens didactiques, à l'assistance médicale courante et à l'assurance des participants. Il couvre également le coût des visas d'entrée des participants en Italie et dans les autres pays d'accueil, ainsi que les rafraîchissements et repas offerts aux participants.
- Poste 39a** Ce poste se rapporte aux coûts liés aux autres recettes (poste 20a).

17. Ainsi, les dépenses totales pour 2011 sont estimées à 39 936 000 EUR et peuvent être résumées comme suit:

	EUR
Frais fixes	21 736 000
Frais variables	18 200 000
Total	39 936 000

18. **Le Conseil est invité à examiner et à approuver le projet de budget pour 2011 qui est résumé au paragraphe 17 et récapitulé dans le tableau figurant à l'annexe documentaire I.**

Point appelant une décision: **paragraphe 18.**

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR
2010 ET 2011
(en milliers EUR)**

Chapitre	Poste	Titre	2009	2010		2011
			Montants réels	Budget approuvé	Prévisions	Projet de budget
		Partie A – RECETTES				
		<u>Contributions volontaires</u>				
I	10	Organisation internationale du Travail	2 266	2 728	2 819	3 116
	11	Gouvernement italien	7 850	7 850	7 850	7 850
	12	Gouvernement français	50	100	100	100
	13	Région Piémont (Italie)	400	400	400	400
	14	Ville de Turin	500	500	500	-
		Total chapitre I	11 066	11 578	11 669	11 466
II		<u>Recettes propres</u>				
	20	Recettes provenant d'activités spécifiques, y compris publications	27 223	24 000	26 800	26 600
	20a	Autres recettes	1 258	1 500	1 200	1 400
		Total recettes propres	28 481	25 500	28 000	28 000
	21	Utilisation de l'excédent d'exploitation de 2009	536	327	327	500
		Total chapitre II	29 017	25 827	28 327	28 500
		Total des recettes	40 083	37 405	39 996	39 966
		Partie B – DÉPENSES				
		<u>Frais fixes</u>				
III	22	Personnel	14 404	14 901	14 273	14 944
	23	Collaborateurs externes	364	400	450	453
	24	Bâtiments	2 439	2 515	2 295	1 815
	25	Transport et communications	593	730	670	443
	26	Services extérieurs spécialisés	687	746	721	540
	27	Services fournis par l'OIT	46	197	197	220
	28	Réunions officielles	113	135	125	120
	29	Missions et représentation	297	400	350	350
	30	Ressources bibliothéconomiques et didactiques	21	44	34	34
	31	Amortissement des immobilisations	384	604	504	590
	32	Autres frais fixes	1 755	2 029	1 854	2 227
		Total chapitre III	21 103	22 701	21 473	21 736
IV		<u>Frais variables</u>				
	33	Personnel temporaire	8 857	7 200	8 842	8 900
	34	Missions	831	750	830	830
	35	Indemnité de subsistance des participants	2 782	2 880	2 776	2 800
	36	Voyages des participants	2 104	1 940	2 100	2 100
	37	Enseignement extra-muros	5	10	5	10
	38	Livres, matériel didactique et autres fournitures	162	130	162	160
	39	Autres frais variables	3 090	2 740	3 085	3 100
	39a	Autres coûts liés aux autres recettes	314	300	300	300
		Total chapitre IV	18 145	15 950	18 100	18 200
		Total des dépenses	39 248	38 651	39 573	39 936
		Excédent d'exploitation (déficit)	835	(1 246)	423	30

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2009 (Nombre réel)	2010 (Nombre prévu)
Normes et principes et droits fondamentaux au travail	988	1 123
Emploi et développement des compétences	571	565
Entreprise, microfinance et développement local	2 254	2 360
Protection sociale	1 204	1 038
Dialogue social, législation du travail et administration du travail	731	717
Activités pour les travailleurs	1 268	1 376
Activités pour les employeurs	973	1 116
Développement durable et gouvernance	1 518	2 196
Dimension sociale du commerce et de l'investissement	310	579
Formation à distance et technologies de l'apprentissage	1 525	1 280
Coordination des questions de genre et non-discrimination	1 618	813
Autres activités	765	340
TOTAL	13 725	13 503

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR RÉGION

RÉGION	2009 (Nombre réel)	2010 (Nombre prévu)
AFRIQUE ¹	3 736	3 177
AMÉRIQUES	2 833	2 454
ÉTATS ARABES	390	609
ASIE ET PACIFIQUE	1 893	1 904
EUROPE	3 808	4 037
FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX	1 065	1 322
TOTAL	13 725	13 503

¹ Conformément aux critères de classification du BIT, les participants originaires d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, de Mauritanie, de Libye, d'Égypte et du Soudan sont regroupés avec l'Afrique, bien que ces pays fassent partie, dans la structure opérationnelle du Centre, des États arabes,

RECETTES PRÉVUES EN 2010 PAR SOURCE DE FINANCEMENT

(en EUR)

OIT (budget ordinaire)	3 300 000
OIT (CSBO)	300 000
OIT (autres sources: fonds d'affectation spécial des Nations Unies, fonds d'affectation bilatéraux, sous-traitance)	3 00 000
Autres organismes et institutions des Nations Unies	1 500 000
Union européenne et institutions connexes	4 700 000
Banque mondiale (sources directes et indirectes)	300 000
Autres sources multilatérales	1 700 000
Gouvernement italien (ministère des Affaires étrangères, contribution multilatérale)	5 000 000
Gouvernement italien (ministère du Travail, ministère des Affaires étrangères, autres fonds provenant de l'Italie)	2 000 000
Autres sources bilatérales/fonds d'affectation directe	5 000 000
TOTAL DES RECETTES PRÉVUES POUR 2010	26 800 000

RECETTES PRÉVUES EN 2011 PAR SOURCE DE FINANCEMENT

	EUR
OIT (budget ordinaire)	3 900 000
OIT (CSBO)	500 000
OIT (autres sources: fonds d'affectation spécial des Nations Unies, fonds d'affectation bilatéraux, sous-traitance)	3 000 000
Autres organismes et institutions des Nations Unies	1 500 000
Union européenne et institutions connexes	5 500 000
Banque mondiale (sources directes et indirectes)	300 000
Autres sources multilatérales	2 200 000
Gouvernement italien (ministère des Affaires étrangères, contribution multilatérale)	2 400 000
Gouvernement italien (ministère du Travail, ministère des Affaires étrangères, autres fonds provenant de l'Italie)	2 500 000
Autres sources bilatérales/fonds d'affectation directe	4 800 000
TOTAL DES RECETTES PRÉVUES POUR 2011	26 600 000
Plus: Utilisation de l'excédent d'exploitation de 2009	500 000
TOTAL DU FINANCEMENT POUR LES ACTIVITÉS DE 2011	27 100 000

RÉSUMÉ COMPARATIF DES RESSOURCES EN PERSONNEL POUR 2010 ET 2011

(en EUR)

Grade	2011 Propositions budgétaires		2010 Dernières estimations		2010 Budget approuvé	
	Années/mois de travail	Coût estimé	Années/mois de travail	Coût estimé	Années/mois de travail	Coût estimé
D.2	2/00	423 000	2/00	408 000	2/00	411 000
D.1	2/00	350 000	2/00	337 000	2/00	328 000
P.5	14/01	2 287 000	14/05	2 243 000	13/10	2 087 000
P.4	14/00	1 865 000	14/05	1 842 000	17/00	2 173 000
P.3	23/00	2 617 000	22/00	2 335 000	23/00	2 367 000
P.2			1/09	150 000	2/00	190 500
Total D+P	55/01	7 542 000	56/07	7 315 000	59/10	7 556 500
G.7	7/00	786 000	7/00	755 000	6/00	618 000
G.6	15/10	1 538 000	17/01	1 605 000	18/03	1 676 000
G.5	21/00	1 706 000	20/11	1 551 000	18/04	1 425 000
G.4	33/08	2 288 000	32/01	2 006 000	32/11	2 101 000
G.3	17/00	924 000	17/01	846 000	22/01	1 131 000
G.2			3/06	130 000	3/00	145 000
Total G	94/06	7 242 000	97/08	6 893 000	100/07	7 096 000
TOTAL GÉNÉRAL	149/07	14 784 000	154/03	14 208 000	160/05	14 652 500

RESSOURCES EN PERSONNEL PAR GRADE ET PAR UNITÉ ORGANIQUE POUR 2011

Unité organique	Catégorie des services organiques et catégories supérieures							Total P + D		Catégorie des services généraux							Total G		Total général	
	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Années/mois de travail	Coût (EUR)	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Années/mois de travail	Coût (EUR)	Années /mois de travail	Coût (EUR)
Bureau du Directeur	2/00		0/05					2/05	517 112		1/05	1/00	1/00				3/05	259 486	5/10	776 598
TOTAL	2/00		0/05					2/05	517 112		1/05	1/00	1/00				3/05	259 486	5/10	776 598
Équipe de direction de la formation																				
Technologies de l'apprentissage et de la communication			1/00	1/00	1/10			3/10	513 883	1/00	2/00	3/00	3/06	1,00			10/06	794 400	14/04	1 308 283
Développement durable et gouvernance		1/00		1/00				2/00	287 018	1/00			1/00	2/00			4/00	280 387	6/00	567 405
Programmes de formation		1/00	9/10	9/00	14/05			34/03	4 488 683	1/00	5/10	8/00	12/08	7/00			34/06	2 565 051	68/09	7 053 734
TOTAL		2/00	10/10	11/00	16/03			40/01	5 289 584	3/00	7/10	11/00	17/02	10/00			49/00	3 639 838	89/01	8 929 422
Administration																				
Services financiers			1/00		1/09			2/09	421 817	3/00	3/00	3/00	2/00	1/00			12/00	1 142 898	14/09	1 564 715
Service de l'administration intérieure				1/00	2/00			3/00	354 502	1/00	1/07	4/00	8/00	5/00			19/07	1 432 745	22/07	1 787 247
Services médicaux													1/00				1/00	57 975	1/00	57 975
Services des ressources humaines			0/10	1/00				1/10	285 141		1/00	2/00	3/06				6/06	487 633	8/04	772 774
Section de l'informatique			1/00	1/00	3/00			5/00	673 523		1/00		1/00	1/00			3/00	222 104	8/00	895 627
TOTAL			2/10	3/00	6/09			12/07	1 734 983	4/00	6/07	9/00	15/06	7/00			42/01	3 343 355	54/08	5 078 338
TOTAL GÉNÉRAL	2/00	2/00	14/01	14/00	23/00			55/01	7 541 679	7/00	15/10	21/00	33/08	17/00			94/06	7 242 679	149/07	14 784 358